



Le mot du Maire

Chers amis, c'est avec un réel plaisir que nous tenons, les membres du conseil municipal et moi-même, à vous souhaiter des jours ensoleillés ô combien importants pour le moral.

Lors du deuxième conseil municipal, le budget 2014 de la commune a été voté à l'unanimité sans augmentation fiscale. Cet exercice devient de plus en plus difficile avec, pour la première fois, la baisse des dotations d'Etat qui malheureusement s'accroîtra dans les années à venir. Ce nouveau budget nous permettra de faire face aux dépenses de fonctionnement en augmentation permanente pour satisfaire les services de tous les jours et de réaliser des investissements pour le développement de notre village.

Le dimanche 25 mai 2014, vous serez appelés aux urnes pour élire le nouveau Parlement européen. Le scrutin désignera les eurodéputés qui représenteront la France au sein du Parlement de Strasbourg. Le bureau de vote se tiendra comme à l'accoutumée au préau couvert de l'école, entrée rue de l'Eglise de 8h à 18h.

Votre Maire
Christian DORDAIN

Conseil Municipal du 28 avril 2014

→ Taux communaux :

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier les taux des impôts locaux. Comparez nos taux (sources Ministère des Finances)

	Taux moy. National (2013)	Taux moy. Département du Nord (2013)	Bugnicourt (2014)
Taxe d'habitation	23.88%	37.68%	13.69%
Taxe foncier bâti	20.11%	26.62%	10.69%
Taxe foncier non bâti	48.94%	54.64%	38.71%

→ Les subventions :

Le conseil Municipal a voté à l'unanimité la stabilité des subventions suite à la baisse de la dotation de l'état. Le montant total est de 8126 €. La subvention aux associations sera versée après présentation de leur bilan 2013 et de leur budget prévisionnel 2014.

→ Le budget primitif

Voté à l'unanimité, le budget s'équilibre

- ⇒ En fonctionnement à la somme de 695 940.59 €
- ⇒ En investissement à la somme de 946 099.61 €

→ Désignation des représentants.

- Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux (S.I.R.A)
 - Titulaires : M. DORDAIN Christian et M. USAI Thierry - Suppléants : M. SALLIO Michel et Mme LOCUFIER Isabelle.
 - Syndicat Intercommunal d'Aide à l'Enfance Inadaptée (S.I.C.A.E.I.)
 - Titulaires : M. DUCCESCHI Patrick et Mme SILVAIN Ginette - Suppléants : Mme PINTE Patricia et M. LEMAIRE Bruno
 - SIDEN : (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Nord)
 - Représentant : M. DORDAIN Christian
 - DEFENSE ET SECURITE :
 - Responsables : M. DORDAIN Christian et M. SALLIO Michel

→ Désignation des membres aux commissions

Mr Le Maire fait partie de toutes les commissions.

Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S est présidé par M. le Maire.

- M. JONVAL Jean-Claude, M. SALLIO Michel, Mmes LOCUFIER Isabelle, DEREGNAUCOURT Jocelyne, MERLINO Léanna, SILVAIN Ginette, PINTE Patricia, M. DUBOIS Jean-Robert ont été désignés délégués du Conseil Municipal.
- Mmes PODSIADLO Thérèse, MENISSEZ Renelle, BLANCHOZ Véronique, CANDELIER Evelyne, M. DEMAREST Gaston, VAILLANT Francis, BUISSET Laurent, ROUMANEIX Bruno ont été nommés administrateurs du C.C.A.S en qualité de membres représentant la Société Civile (représentant les aînés, les handicapés, les associations familiales ...)

Commission Finances et Travaux et Commission Fêtes et Cérémonies :

➤ Tout le Conseil Municipal en fait partie.

Commission d'Appel d'Offres :

➤ Titulaires : M. DORDAIN Christian, M. SALLIO Michel, M. ROYE Hervé.

➤ Suppléants : M. JONVAL Jean-Claude, M. DUCCESCHI Patrick et M. DUBOIS Jean-Robert.

Conseil d'Ecole :

➤ M. DORDAIN Christian, M. SALLIO Michel et M. DUCCESCHI Patrick.

Commission Information Communication :

➤ MM. DORDAIN Christian, SALLIO Michel, USAÏ Thierry et Mme DUONSEIL Betty.

➔ Délégation de fonction des adjoints :

Le Maire a donné délégation de fonction à trois adjoints du conseil municipal. Dans cette hypothèse, le Maire conserve ses prérogatives de premier magistrat du village, dans ce cas il dispose d'une grande liberté de se substituer à son délégué.

Pour les adjoints

- Michel Sallio est à votre service en ce qui concerne les finances, les travaux, la communication et le cadre de vie dans la commune.
- Jean Claude Jonval est à votre écoute pour toutes les affaires sociales, pour la tranquillité et la sécurité publique et pour la cohésion intergénérationnelle.
- Betty Duconseil s'occupe des fêtes et cérémonies communales, des relations avec les associations, l'école et la jeunesse.

Le Maire sera souvent en Mairie, néanmoins pour faciliter les contacts, des rendez-vous peuvent être pris. Les Adjoints reçoivent également sur rendez-vous. Contactez le secrétariat de la Mairie pour organiser cette entrevue.

➔ L'aménagement de la RD 643:

Pour l'enfouissement des réseaux, des demandes de subventions parlementaires et DETR (Dotation de l'équipement des territoires ruraux) seront déposées afin de lancer l'appel d'offre.

➔ Travaux à la salle des Fêtes.

Après le remplacement des appareils de chauffage, suite à une consultation, le Conseil Municipal a décidé de confier les travaux de remplacement des menuiseries à la Sté SE Menuiserie pour un montant de 21 700 €.

➔ Election du Nouveau Président de la CAD

Le nouveau conseil communautaire, constitué de 60 membres a réélu Mr Christian POIRET comme président.

La vie dans le village

➔ **Le stationnement** non matérialisé des voitures sur les trottoirs est toléré. Veillez à ne pas entraver la circulation des piétons et ne stationner pas votre voiture au droit des passages piétons.

➔ Chaque propriétaire est responsable de son chien. Les **aboiments des chiens** provoquent un fort désagrément, ils agacent les voisins, font fuir le facteur, déclenchent des troubles de voisinage, et parfois des poursuites judiciaires. Si votre chien aboie sans savoir pourquoi consultez un éducateur canin professionnel. Ne laissez pas votre chien faire ses besoins sur les trottoirs et dans les pelouses.

➔ **Les conflits entre générations** ont toujours existé, essayons de vivre ensemble, entre générations, en paix et en bonne entente.

➔ **Attention aux démarcheurs**, ne vous laissez pas « arnaquer ». Téléphonez en Mairie en cas de doute.

➔ Si **les poubelles**, sacs, bacs à ordures et conteneurs de tri sélectif n'occupent que temporairement l'espace public entre le moment de dépôt et celui de leur enlèvement, ils n'en constituent pas moins des obstacles au cheminement des piétons, aussi ne les laissez pas en permanence sur le trottoir. En plus ce n'est pas esthétique... Pour les jours fériés la collecte est maintenue (il n'y a qu'au 1^{er} mai où la collecte se fait le lendemain). Consulter le calendrier de la CAD. Pour la collecte des encombrants ne mettez pas de pneus, ni de bidons de peinture ou d'huile, déposez les à la déchetterie.

➔ **Les feux dits « de jardin »** font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental, qui stipule que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite. **Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon... par les particuliers est donc interdit**, la solution étant la collecte en déchetterie puis le compostage.

➔ **Le monument aux morts** et le parvis de l'église ne sont pas des aires de jeux. Merci aux parents de rappeler aux enfants qu'il s'agit d'une sépulture conçue pour la mémoire « des enfants morts pour la France ».

➔ Dans toutes les rues, les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires sont tenus d'assurer **le nettoyage des caniveaux et des trottoirs**, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété.

➔ Vous êtes nombreux à venir vous installer à Bugnicourt. Pour préparer sereinement votre arrivée, vous faciliter la vie en vous aidant dans vos démarches et votre découverte de la commune, présentez-vous en Mairie.

Pâques : La chasse aux œufs et au trésor

Comme chaque année, la municipalité organise une grande chasse aux œufs de Pâques.

Grande effervescence ce samedi 19 avril sur la pelouse du stade François Debarge de la commune. Les cloches sont revenues de Rome et ont largué dans cet espace de verdure réservé à une cinquantaine de pitchouns, un nombre considérable d'œufs. Sous le soleil et dans la bonne humeur, les plus petits équipés pour beaucoup d'un panier, s'élançèrent pour ramasser le plus d'œufs possible. Une fois cette mission accomplie, les enfants les échangèrent contre un sachet de vrais chocolats. Pendant ce temps, pour les plus grands, Betty DUCONSEIL, adjointe à la jeunesse, avait organisé une chasse au trésor, le but était de résoudre plusieurs énigmes pour ouvrir le coffre où se trouvaient les œufs en chocolat.

Une nouveauté qui a beaucoup plu aux enfants et même certains parents qui se sont pris au jeu.



⇒ **Pour l'APEB, une journée réussie.**

Dimanche 13 avril, est organisée à Bugnicourt une exposition de voitures anciennes et de luxe. Pour cette troisième édition, les parents d'élèves, qui l'organisent, se sont adjoint l'aide de six étudiants.



Cette exposition a pour finalité de collecter des fonds pour l'école du village. L'édition 2013 avait permis aux enfants de faire un beau voyage et de profiter d'équipement informatique tout neuf. Cette année, tous les records ont été battus, en nombres de voitures exposées, en nombres de visiteurs. Les enfants seront une fois encore gâtés.

⇒ Le repas des bénévoles de la Fête du Bœuf.



Les bénévoles mobilisés pour l'édition 2014

Comme il est maintenant de coutume, Michel SALLIO, Président du comité d'organisation de la Fête du Bœuf avait réuni les bénévoles pour un moment festif afin de les remercier de consacrer une partie de leur loisir à l'organisation de cette magnifique fête.

Avant de passer à table, le président avait fait le point sur l'état d'avancement de la fête 2014. Le changement sera au niveau du repas spectacle : plus de réservation mais une formule brasserie avec bien sûr le fameux bœuf/Frites. La traditionnelle brocante avec environ 600 exposants et bien d'autres surprises attendent les milliers de visiteurs en espérant que la météo sera de la partie.

⇒ À l'école M Pagnol on a parlé du compostage des déchets de jardin et de cuisine.

À l'école Marcel Pagnol, les enfants ont participé à un atelier compostage proposé par la commune avec l'aide du SYMEVAD, et mené par Patrick Ducceschi et Jean Michel Lefrançois ambassadeurs du tri sélectif des déchets. Proposées de manière théorique et ludique, ces interventions permettent aux enfants de prendre conscience que leur rôle est important car ils sont, au même titre que les adultes, les acteurs de la protection de notre environnement.

Afin de mettre à exécution les consignes qui ont été données, un composteur a été installé à proximité des classes, dans quelques mois, nous espérons avoir du compost pour les jardinières



⇒ Cérémonie du 8 mai.



Une présence assidue des enfants de L'école Marcel Pagnol

Christian DORDAIN, Maire, a remis la médaille d'honneur du travail, échelon grand or, à Mme SILVAIN Ginette.

→ **Le Vendredi 23 mai : La fête des voisins**



C'est un moment privilégié pour faire connaissance avec ses voisins et pour développer la convivialité et la solidarité de proximité. C'est un catalyseur créateur de lien social et de valeurs positives pour construire un village plus convivial et plus solidaire, plus fraternel et plus humain. **C'est le moment de nous rassembler...**

Vous avez reçu ou vous allez recevoir une invitation...alors allez-y...

→ **Le samedi 24 mai : La fête des mères**



A l'occasion de la fête des mères, le Conseil municipal rendra visite à toutes les mamans du village pour leur offrir un cadeau.

Le matin de 9h30 à 12h pour les rues :
de l'Eglise et de l'impasse, des Chasse marée, des Ecoles, Nouvelle, de Goeulzin, de la Longue borne, route Nationale, Brunémont, des Sorbiers et de Fressain

L'après-midi de 14h à 17h pour les rues :
de la Mairie et l'impasse, de la Rose et de l'impasse, de la Bergerie, du Bois, de l'Egalité, de la Fontaine, des Juifs et des Bœufs.

26^{ème} Fête du Bœuf



La Brocante se déroulera dans les rues : de l'Eglise, de Fressain, de la Fontaine, de l'Egalité (en partie), de la Rose (en partie), Nouvelle, du Bois (côté pair), des Juifs (en partie) et Chemin de Goeulzin

À cette occasion, la circulation et le stationnement seront strictement interdits dans ces rues de 5h à 20h.

ATTENTION : la rue des Sorbiers sera réservée aux services de secours.

→ Les Bugnicourtois souhaitant déballer devant leur domicile sont invités à réserver leurs places

Du Lundi 16 juin au samedi 21 juin.

Passé ce délai, les réservations ne pourront plus se faire qu'aux emplacements restés disponibles.

Prix des réservations : 8 € les 5 mètres.

Commande de Fuel



Vous êtes nombreux à vouloir faire le plein

**Contactez Mme Duconseil
au 06.61.75.63.19**

Avant le 28 mai 2014



Village fleuri



Chers amis, vous êtes nombreux à fleurir votre maison et à participer à l'embellissement de notre commune. Chaque année la commune récompense les bugnicourtois qui s'inscrivent à cette action. Cette année nous vous invitons à vous inscrire.

Du 16 juin au 15 juillet, un jury sillonnera les rues du village pour prendre en photo vos façades fleuries.

Soyons nombreux et fiers de participer au cadre de vie de notre village.

Maison fleurie 2014

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Bulletin à déposer en Mairie avant le 14 juin 2014